

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'AMF exprime sa solidarité et son soutien aux élus et aux habitants de la Gironde confrontés aux feux de forêt

La Gironde est frappée depuis trois jours par des feux de forêt d'une intensité exceptionnelle, près de la Teste de Buch et Landiras. Face à ces circonstances exceptionnelles, le président, David Lisnard, et le Bureau de l'AMF expriment toute leur solidarité aux élus, aux habitants et aux vacanciers concernés.

Plus de 7 300 hectares ont déjà brûlé et plus de 11 300 personnes ont été évacuées. Grâce à l'action des 1 000 sapeurs-pompiers présents sur place, on ne compte pas de blessés à cet instant et les dégâts matériels restent contenus. Toutefois, la situation demeure inquiétante : le front de feu est large et se déplace vers les Landes.

Ces feux d'ampleur témoignent d'un niveau élevé de risque incendie notamment dans les zones forestières et agricoles partout en France. Dès le mois de juin, le porte-parole de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers parlait d'un « été de tous les dangers ».

La solidarité a immédiatement été au rendez-vous, les communes avoisinantes et les intercommunalités, en lien avec l'Association des maires de Gironde, ayant d'ores et déjà apporté leur soutien humain, matériel et logistique (lits picots, couvertures, blocs sanitaires, hébergements).

L'AMF se tient à la disposition des communes et intercommunalités touchées, ainsi que de l'Association des maires de Gironde, pour mobiliser des moyens matériels et humains auprès des communes solidaires et leur apporter l'assistance, notamment juridique, dont ils pourraient avoir besoin.

David Lisnard tient à saluer « *le combat exceptionnel de tous les sapeurs-pompiers de France professionnels ou volontaires face à ces terribles incendies, ainsi que leur courage et engagement au service des populations* ».

Il faut aussi entendre la parole des maires qui appellent au nécessaire renfort des moyens aériens permanents sur place. Plus largement, ces incendies violents doivent aussi nous conduire au niveau national à nous interroger sur notre organisation de défense contre l'incendie et les moyens qui y sont consacrés.

La lutte contre les risques majeurs est une priorité de l'AMF et un groupe d'élus dédié, qui se réunira pour la première fois le 21 juillet, a été créé à l'AMF pour soutenir les maires dans leur effort de prévention et de gestion des risques.

Enfin, l'AMF appelle à la vigilance : signalez tout départ de feu au 18 / 112 et téléchargez l'application gratuite « Prévention Incendie ».

Contact : direction@amf.asso.fr